

Service de l'urbanisme

186 , rue Saint-Jacques, Saint-Jacques, QC, J0K 2R0
Tél. : 450 839-3671, postes 7660 et 7662 | Téléc. : 450 839-2387
urbanisme@st-jacques.org
inspecteur@st-jacques.org

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS
POUR LA GARDE DE POULES PONDEUSES
(CE DOCUMENT N'EST PAS UN PERMIS)**



Le dépôt d'une demande d'autorisation peut se faire en personne, par la poste ou par courriel aux adresses indiquées en haut du formulaire. Tous les plans doivent être déposés en version papier et électronique (en format PDF). Le traitement de la demande débute lorsque l'ensemble des documents et renseignements requis ont été reçus et que le paiement a été effectué.

Information sur l'immeuble visé par la demande

Matricule	
Désignation cadastrale (numéro de lot)	
Adresse	
Type d'habitation	Unifamilial : <input type="checkbox"/> Isolé <input type="checkbox"/> Jumelé <input type="checkbox"/> Autre

Identification du propriétaire

Nom	
Adresse	
N° de téléphone	
Courriel	

Identification du requérant (Si différent du propriétaire, fournir une procuration)

Nom	
Adresse	
N° de téléphone	
Courriel	

Description des travaux

Dimension du poulailler	Dimension du parquet extérieur
Superficie :	Superficie :
Hauteur :	Hauteur :
Matériaux :	Matériaux :

Implantation du poulailler et parquet extérieur

Distance de la ligne avant :
Distance de la ligne latérale droite :
Distance de la ligne latérale gauche :
Distance de la ligne arrière :
Distance du cours d'eau :
Distance de la fosse septique :
Distance de l'élément épurateur :
Distance du puit :

Distance du puits des voisins :		
Distance du bâtiment principal :		
Distance des bâtiments accessoires :		
Nombre de poule :		
Échéancier et coût estimé des travaux		
Date de début des travaux		
Date de fin des travaux		
Coût estimé des travaux		
Exécutant des travaux		
Autres renseignements utiles		

Documents à fournir pour l'analyse de votre dossier	
Veillez cocher les documents fournis *	
<input type="checkbox"/>	Procuration du propriétaire (si le demandeur n'est pas propriétaire) autorisant le mandataire à agir en son nom
<input type="checkbox"/>	Un plan d'implantation à l'échelle du projet
<input type="checkbox"/>	Des plans, croquis, coupe et élévations montrant les dimensions, incluant les hauteurs ainsi que les matériaux utilisés
<input type="checkbox"/>	Une preuve confirmant que les poules proviennent d'un couvoir certifié(e) ou d'un magasin vendant des poules certifiées ou vaccinées respectant les normes du ministère de l'Agriculture, pêcheries et alimentation du Québec (MAPAQ) devra être transmise au Service de l'urbanisme au plus tard 2 mois suivant la date de délivrance du certificat d'autorisation
<input type="checkbox"/>	L'engagement signé relatif à la garde de poule pondeuse
<input type="checkbox"/>	Paiement des frais de 25\$
* Des documents supplémentaires peuvent être exigés	